



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **GAUDIN BATEAUX SA**, c/o Paul Gaudin, Le Tres
4, 1028 Préverenges
2. Déclaration de faillite: 16.08.2010
3. Suspension de faillite: 01.02.2011
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 21.02.2011
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : Exploitation d'un chantier naval ; entreprise de mécanique navale ; réparations et entretien de bateaux ; services spécialisés ; commerce et commercialisation de bateaux de toute catégorie, neufs ou d'occasion, et accessoires.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

00594219

